

RAPPORT D'ACTIVITÉS — 2023



I. INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'année 2023 marque la naissance officielle de l'Association Rêves de Gracias, créée en juin 2023. Cette première année d'existence, bien que partielle a constitué une étape fondatrice essentielle dans la construction de l'identité, de la vision et du mode d'intervention de l'association.

L'action menée en 2023 s'est principalement concentrée sur la mise en place des bases institutionnelles, organisationnelles et stratégiques nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Il s'agissait, pour les membres fondateurs, de doter l'association d'un cadre légal, d'une gouvernance claire et de procédures internes solides, tout en posant un premier acte social fort, à la fois symbolique et opérationnel.

Ainsi, l'année 2023 a été pensée comme une phase de lancement et d'expérimentation, avec pour objectif principal de tester la capacité organisationnelle de l'association, d'évaluer l'adhésion des communautés bénéficiaires et de jeter les fondations d'un engagement social durable en faveur des enfants vulnérables.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans l'arrondissement 4 de la ville de Ouagadougou, de nombreux enfants orphelins et issus de familles économiquement vulnérables vivent dans des conditions de grande précarité. Ces enfants font face à des difficultés récurrentes liées à l'accès à une alimentation équilibrée, à l'éducation, aux soins de base ainsi qu'à des espaces de loisirs éducatifs favorables à leur épanouissement.

Par ailleurs, les périodes festives, notamment les fêtes de fin d'année accentuent le sentiment d'exclusion sociale chez ces enfants, qui restent souvent en marge des moments de joie et de partage vécus par d'autres couches de la population.

C'est dans ce contexte social marqué par des besoins réels et persistants que l'Association Rêves de Gracias a vu le jour. Elle a été créée avec la volonté d'apporter une réponse communautaire, humaine et structurée aux défis auxquels font face les enfants vulnérables, tout en inscrivant son action dans une logique de continuité, de proximité et d'impact durable.



III. MISE EN PLACE INSTITUTIONNELLE ET ORGANISATIONNELLE

3.1 Création officielle et structuration de l'association

La période allant de juin à août 2023 a été consacrée à la structuration institutionnelle de l'Association Rêves de Gracias. Plusieurs réunions constitutives ont été organisées afin de définir les fondements juridiques, organisationnels et éthiques de l'association.

Ces travaux ont permis :

- l'élaboration et l'adoption des statuts et du règlement intérieur ;
- la clarification de la vision, de la mission et des valeurs fondamentales de l'association ;
- la définition des axes prioritaires d'intervention, centrés sur l'enfance, la solidarité communautaire et l'inclusion sociale.

Au cours de cette phase, les organes dirigeants ont été officiellement mis en place, avec la constitution d'un bureau exécutif et l'attribution de responsabilités claires à chaque membre, dans un souci de bonne gouvernance et de redevabilité.

Par ailleurs, l'association a engagé les démarches administratives nécessaires ayant abouti à l'obtention du récépissé de reconnaissance officielle, marquant ainsi son existence légale et sa capacité à intervenir en tant qu'acteur associatif reconnu.

En parallèle, une première équipe opérationnelle de bénévoles a été constituée afin d'appuyer la mise en œuvre des actions de terrain et de préparer les futures activités sociales.

3.2 Élaboration du programme d'activités

(Septembre – décembre 2023)

(Septembre – décembre 2023)

Après la phase de structuration, l'association a entamé un travail de planification stratégique visant à définir ses premières actions concrètes. Cette étape a été marquée par :

- l'identification des besoins prioritaires des enfants vulnérables au sein de la zone d'intervention ;
- l'élaboration d'un programme d'activités réaliste, progressif et adapté aux ressources disponibles ;
- la répartition des rôles et responsabilités au sein des équipes ;
- la mobilisation de ressources humaines et matérielles, principalement à travers l'engagement de bénévoles et des contributions solidaires.

Cette phase de planification a permis de structurer l'intervention de Rêves de Gracias autour d'actions mesurables et d'objectifs clairement définis, tout en tenant compte des capacités réelles de l'association à ce stade de son développement.

IV. ACTION SOCIALE MAJEURE : ORGANISATION DE L'ARBRE DE NOËL 2023

4.1 Objectifs de l'activité

L'organisation de l'Arbre de Noël 2023 constituait la première action sociale officielle de l'association. Elle visait à :

- apporter un soutien moral et matériel aux enfants orphelins et issus de familles démunies ;
- offrir aux bénéficiaires un moment de joie, de partage et de dignité en période de fêtes ;
- tester la capacité opérationnelle de l'association en conditions réelles ;
- renforcer la visibilité et la crédibilité locale de Rêves de Gracias auprès des communautés.



4.2 Déploiement de l'activité

La mise en œuvre de l'Arbre de Noël a nécessité une organisation rigoureuse et une forte mobilisation bénévole. Elle a notamment impliqué :

- l'identification et la sélection des enfants bénéficiaires, en collaboration avec les familles et les acteurs communautaires ;
- la mobilisation de bénévoles pour l'organisation logistique et l'encadrement des enfants ;
- la collecte et l'achat de cadeaux, de jouets et de denrées alimentaires ;
- la mise en place d'un cadre festif, convivial et sécurisé, favorisant l'épanouissement des enfants.

Cette activité a été menée dans un esprit de solidarité, de respect et d'inclusion, conformément aux valeurs portées par l'association.

4.3 Résultats et impacts

L'Arbre de Noël 2023 a enregistré des résultats encourageants, parmi lesquels :

- la réussite de la première action sociale de l'association ;
- un fort taux de satisfaction des enfants bénéficiaires (au nombre de 200) et de leurs familles ;
- le renforcement de la crédibilité et de la notoriété locale de Rêves de Gracias ;
- une motivation accrue des bénévoles et membres de l'association pour les actions futures.

V. DIFFICULTÉS ET LEÇONS APPRIS

Les principales difficultés rencontrées concernaient la mobilisation des ressources financières et l'organisation logistique. Toutefois, cette première expérience a permis à l'association d'acquérir des enseignements précieux en matière de planification et de coordination.

RÉSUMÉ IMAGÉ



VI. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2023

Association Rêves de Gracias

Exercice : 2023

Période couverte : juin – décembre 2023

6.1 Contexte de l'exercice

L'année 2023 a marqué la naissance officielle de l'Association Rêves de Gracias, avec un lancement opérationnel à partir de juin. Cette première période d'activité a été consacrée à la structuration institutionnelle, à la définition des priorités et à la mise en œuvre de la première action sociale majeure, l'Arbre de Noël. Les ressources disponibles étaient limitées, principalement issues de contributions personnelles et de dons ponctuels, ce qui a nécessité une gestion rigoureuse et planifiée afin de maximiser l'impact des actions entreprises.

6.2 États financiers du projet

TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES

TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES					
EMPLOIS		MONTANT			MONTANT
	NOTE			NOTE	
DEPENSES	7.2.2	EN FCFA	RESSOURCES	7.2.1	EN FCFA
Arbre de Noël	7.2.2.1	1 575 000			
Production de documents		300 000	SOLDE INITIAL	7.2.1.1	-
Restauration pour les enfants		500 000	SOLDE BANQUE		-
Achat de vivres et non vivres		600 000	SOLDE CAISSE		-
Espaces jeux pour enfants		175 000	Cotisations des membres	7.2.1.2	625 000
			Dons et contributions	7.2.1.3	1 500 000
Frais généraux	7.2.2.2	550 000			
Communication		150 000			
Logistique / transport		75 000			
Fournitures		75 000			
Autres charges		250 000			
DISPONIBILITE	7.2.2.3	-			
SOLDE BANQUE					
SOLDE CAISSE		-			
TOTAL		2 125 000	TOTAL		2 125 000

6.2.1. Ressources mobilisées (recettes)

Cotisation des membres	7.3.2	625 000
Dons et contributions	7.3.3	1 500 000
Total général		2 15 000

6.2.1.1. Trésorerie initiale

Le solde de la trésorerie initial de l'association est nul au 01 JUIN 2023.

6.2.1.2. Cotisation des membres 625 000 FCFA

La contribution de chaque membre de l'association du 01 juin 2023 au 31 décembre 2023 pour la mise en œuvre des activités de l'association s'élève à 625 000 FCFA.

6.2.1.3. Dons et contribution des bons volontaires 1 550 000 FCFA

La contribution des bons volontaires du 01 juin 2023 au 31 décembre 2023 pour la mise en œuvre des activités de l'association s'élève à 1 500 000 FCFA.

Commentaires : Les fonds mobilisés en 2023 ont été essentiellement ponctuels et provenaient de contributions directes des membres fondateurs et de dons privés. Il s'agissait principalement d'un appui moral et matériel pour le lancement des activités de l'association, avant l'établissement de partenariats institutionnels et de mécanismes de collecte plus formalisés pour les exercices suivants.

6.2.2. Dépenses

Les emplois retracent l'utilisation faite des ressources financières mises à la disposition de l'association dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités budgétisées.

Il prend également en compte le solde des ressources à la fin de la période au 31 décembre 2023, le montant total des emplois pour la période allant du 01 juin 2023 au 31 décembre 2023 se chiffre à 2 125 000 F CFA et sont détaillés comme suit :

EMPLOIS	NOTE			MONTANT
DEPENSES	7.2.2			EN FCFA
Arbre de Noël	7.2.2.1			1 575 000
Production de documents				300 000
Restauration pour les enfants				500 000
Achat de vivres et non vivres				600 000
Espaces jeux pour enfants				175 000
Frais généraux	7.2.2.2			550 000
Communication				150 000
Logistique / transport				75 000
Fournitures				75 000
Autres charges				250 000
DISPONIBILITE	7.2.2.3			
SOLDE BANQUE				-
SOLDE CAISSE				-
TOTAL				2 125 000

6.2.2.1. Arbre de Noël

1 575 000 FCFA

L’organisation de l’arbre de Noël 2023 constituait la première action sociale officielle de l’association. Il visait à apporter un soutien moral et matériel aux enfants orphelins et issus de familles démunies, à offrir aux bénéficiaires un moment de joie, de partage et de dignité en période de fêtes.

6.2.2.2. Frais généraux

550 000 FCFA

Cette rubrique consiste au frais de fonctionnement de l’association. Elle regroupe les frais de communication, de transport, des fournitures et autres charges liés aux fonctionnements.

6.2.2.3. Disponibilité

0 FCFA

Le solde de la trésorerie finale de l’association est nul au 31 DECEMBRE 2023.

	Budget Prévu	Dépenses Réalisées	Ecarts sur budget	d'exécution du budget
	EN FCFA	EN FCFA	EN FCFA	
	a	b	c = a - b	d =(b/a)*100
Arbre de Noël	1 575 000	1 575 000	-	100%
Production de documents	300 000	500 000	- 200 000	60%
restauration pour les enfants	500 000	400 000	100 000	125%
achat de vivres et non vivres	600 000	500 000	100 000	120%
espaces jeux pour enfants	175 000	175 000	-	100%
Frais généraux	550 000	550 000	-	100%
Communication	150 000	150 000	-	100%
Logistique / transport	75 000	75 000	-	100%
Fournitures	75 000	75 000	-	100%
Autres charges	250 000	250 000	-	100%
TOTAL	2 125 000	2 125 000	-	100%

CONCLUSION

L'exercice 2023 s'est déroulé dans un contexte de création et de mise en place institutionnelle de l'Association Rêves de Gracias. Les dépenses engagées ont non seulement couvert la réalisation de la première action sociale majeure (Arbre de Noël), mais également des charges liées au lancement opérationnel de l'association, notamment en matière de logistique, de communication et d'organisation.

La Trésorière

Diane TAPSOBA

Le commissaire aux comptes

Ousmane SANFO

Le Vice-Président

Barthélémy OUÉDRAOGO



CONTACTS

-  (+226) 05 18 88 88
-  Association Rêve de Gracias
-  asso.revesdegracias
-  Association Rêve de Gracias
-  contact.revesdegracias@gmail.com
-  www.associationrevesdegracias.com